



Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Some of this archived content is available only in one official language. Translation by CMHC can be requested and will be provided if demand is sufficient.

Contenu archivé

Le contenu identifié comme archivé est fourni à des fins de référence, de recherche ou de tenue des dossiers; il n'est pas assujetti aux normes Web du gouvernement du Canada. Aucune modification ou mise à jour n'y a été apportée depuis son archivage. Une partie du contenu archivé n'existe que dans une seule des langues officielles. La SCHL en fera la traduction dans l'autre langue officielle si la demande est suffisante.

COMPETITION SERIES

Project #: 851 Both Number of Sheets: 2
Architect: G. E. D. Ross, Ontario
1962

Number of Storeys: 1½, Rear Split Level--carport attached
Single detached

Number of Bedrooms: 3

Fireplace? no,

Basement: -Partial--some full basement areas, some crawlspace
-Laundry tubs located

Cladding:

Primary: Vertical wood siding
-Upper floor, front accent
Secondary: Brick
-Lower floor and front
Other: N/A

Roof:

Materials: Asphalt shingles, low slope shingles

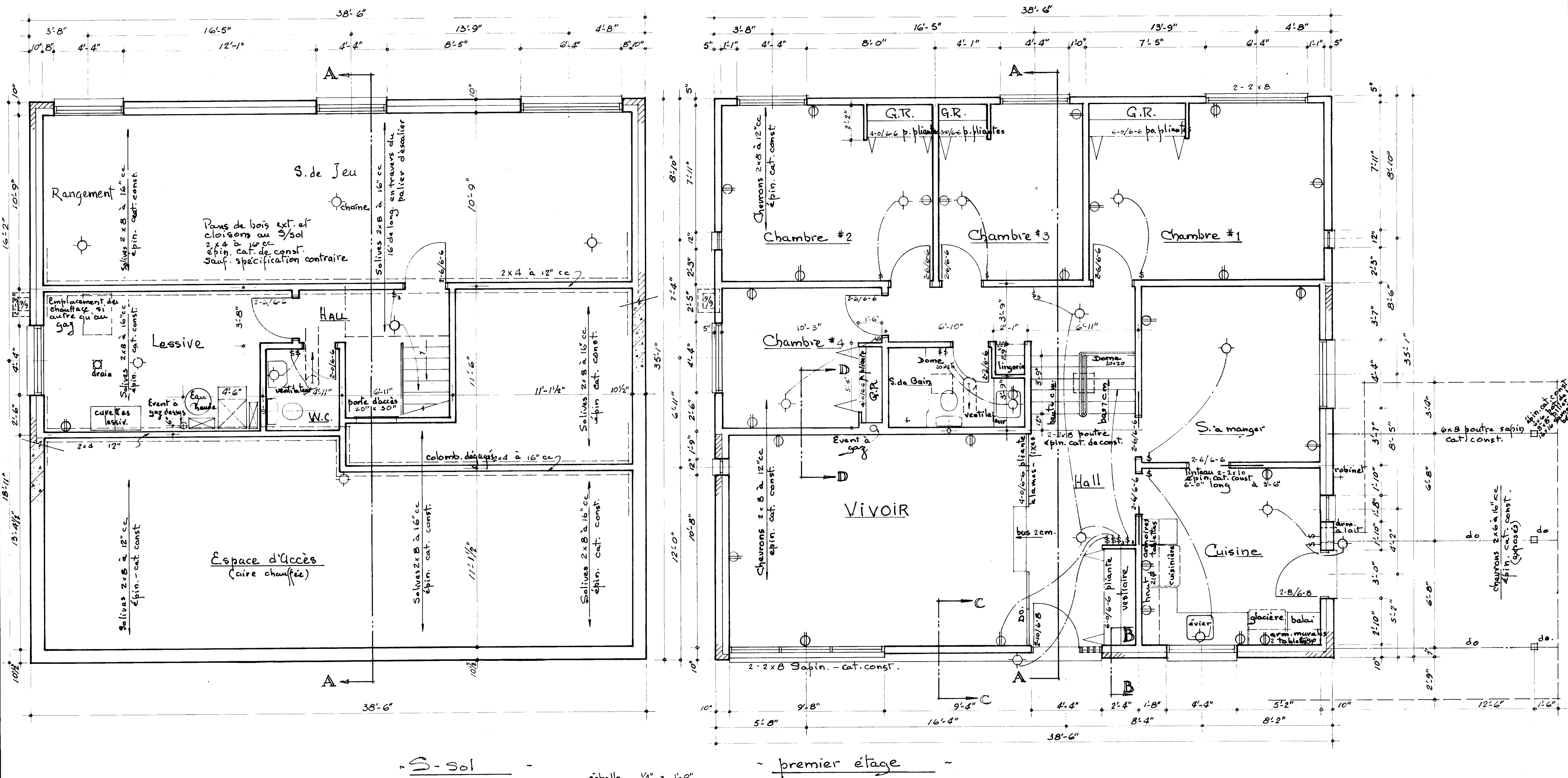
Shape: Flat/gabled--shallow rise

Special Features: "Cathedral" ceilings
-

Skylights
-Two "skydomes" in bathroom and main stairs

N/A
-

N/A
-



TOUS LES EMPATTEMENTS ET LA FONDATION DOIVENT ÊTRE PORTÉS JUSQU'À UN APPUI SOLIDE ET EN BAS DU NIVEAU ACCEPTÉ LOCALEMENT POUR LA GELÉE. LES EMPATTEMENTS DOIVENT RÉPONDRE AUX CONDITIONS LOCALES DU SOL.

LES SOLIVES DOIVENT ÊTRE JUMELÉES SOUS TOUTES LES CLOISONS QUI LEUR SONT PARALLÈLES. CES SOLIVES JUMELÉES PEUVENT ÊTRE ÉCARTÉES DE 4" PAR DES BLOCS À TOUTS LES 4' C. C. POUR PERMETTRE LE PASSAGE DES CONDUITS DE CHAUFFAGE.

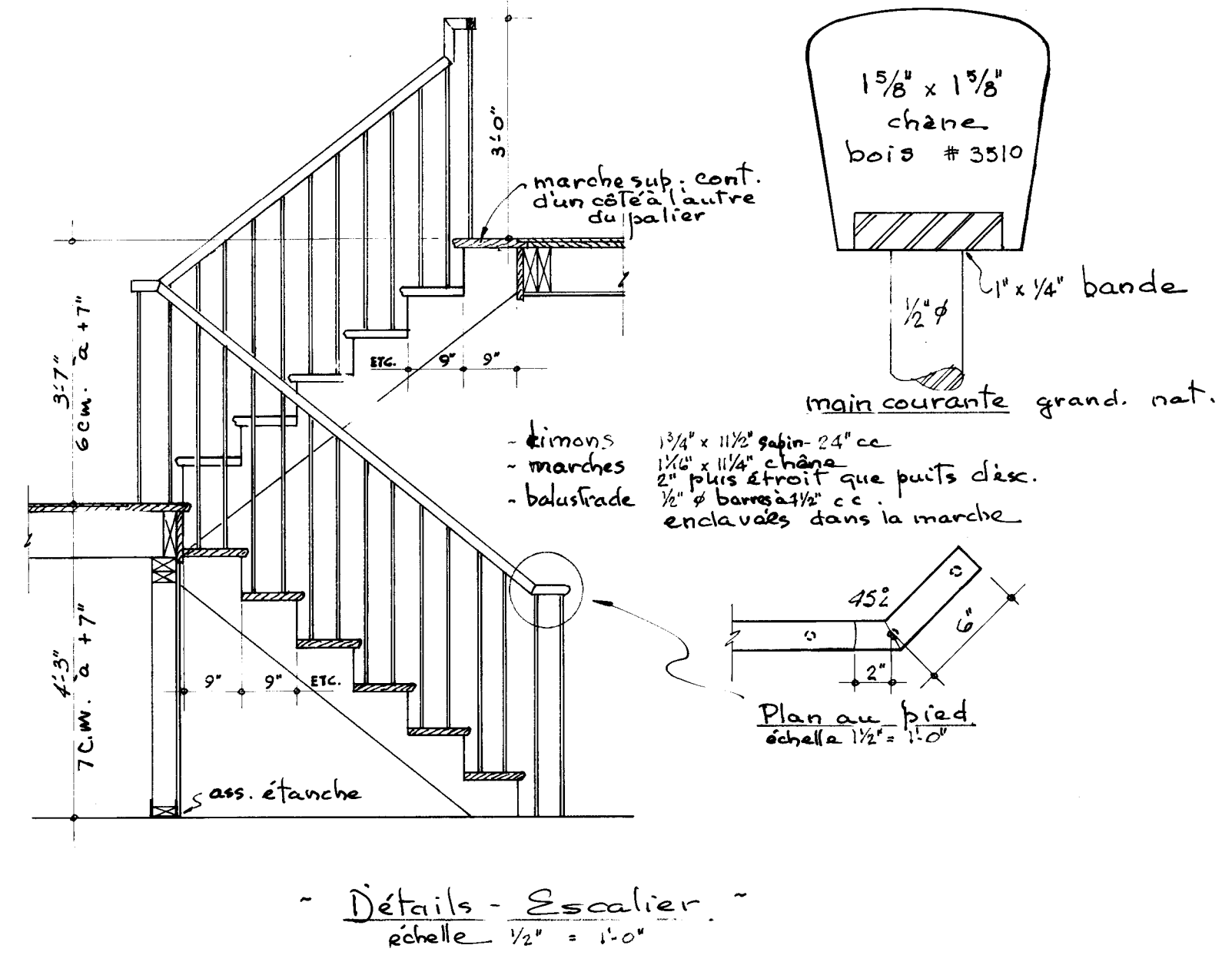
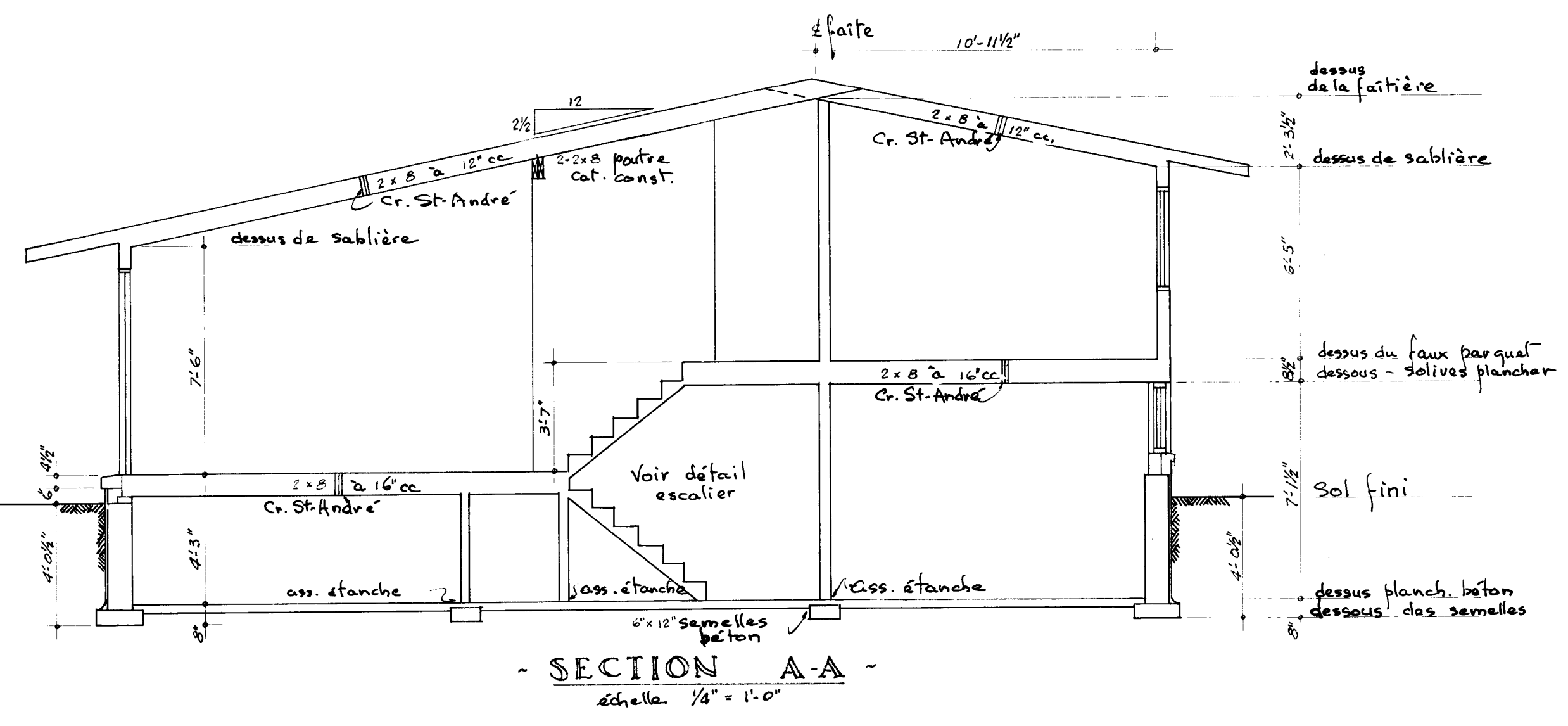
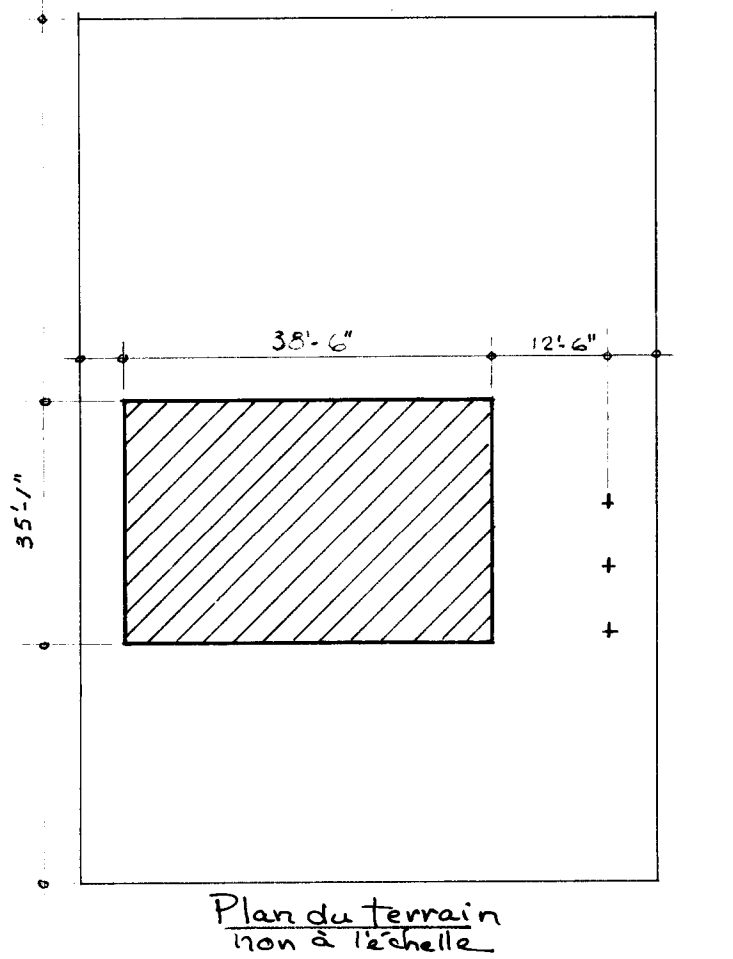
TOUS LES LINTEAUX EN BOIS AU-DESSUS DES PORTES, DES FENÊTRES, ETC. DANS LES MURS EXTÉRIEURS ET INTÉRIEURS DOIVENT ÊTRE PLACÉS SUR LA RIVE.

TOUTES LES DIMENSIONS NOTÉES SONT PRISES DE LA FACE EXTÉRIÈRE DES COLOMBAGES DANS LE CAS DE LA CONSTRUCTION À PANS DE BOIS/ EN BRIQUE OU EN PIERRE PLAQUÉES SUR BOIS, ET DE LA FACE EXTÉRIÈRE DU CRÉPI DE 1/2" DANS UNE CONSTRUCTION DE BLOCS DE BÉTON AU SOUS-SOL JUSQU'À L'AXE DES CLOISONS INTÉRIEURES.

L'EMPLACEMENT ET LE NOMBRE DE SORTIES ÉLECTRIQUES INDICUÉES SUR LES PLANS DOIVENT RÉPONDRE AUX NORMES MINIMUMS DE CONSTRUCTION DE C.N.R. ET ÊTRE CONFORMES AUX RÈGLEMENTS PROVINCIAUX.

PRÉVOIR UNE TABLETTE ET UNE BARRE DANS CHAQUE GARDE-ROBE ET 4 TABLETTES DANS LA LINGERIE.

LES SURCHARGES EMPLOYÉES POUR LES CALCULS DE CHARPENTE = 40 LIV. / PI. CAR. ADVENANT DES SURCHARGES PLUS FORTES, LES MEMBRURES DOIVENT ÊTRE CALCULÉES EN CONSÉQUENCE.



10/11/12 *Revised*

DATE NHA STDS CHKD BY DATE REVISIONS BY

ARCHITECT

G.E.D. ROSS

DATE

DESIGN NO. SHEET NO.

851^{re} 142

CENTRAL MORTGAGE AND HOUSING CORPORATION

